

Déclaration

de

**L'HONORABLE LYNNE YELICH
MINISTRE D'ÉTAT (AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET CONSULAIRES)**

**À la 29^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies – Suivi du
Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le
développement au-delà de 2014**

**DATE À DÉTERMINER
Ottawa**

L'allocution prononcée fait foi

Monsieur le Président,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à l'Assemblée générale.

C'est également un plaisir pour moi de souligner le vingtième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement et son programme d'action.

Le Programme d'action était clairvoyant.

Il soulignait l'importance de placer le bien-être de la personne au centre des enjeux de la population et du développement.

Il reconnaissait que les succès durables seraient réalisés seulement si nous abordions d'un seul front les questions relatives aux populations, aux droits de la personne, à la croissance économique et au développement durables.

Et il reconnaissait que les interrelations entre ces enjeux exigeaient toute notre attention.

Cette optique — celle d'aborder l'ensemble des enjeux et de reconnaître leurs interdépendances selon une approche holistique — est celle qui a le plus contribué aux résultats obtenus.

Pour le Canada, la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants demeure la priorité absolue en matière de développement.

Lorsque le premier ministre du Canada a accueilli le sommet « Sauvons chaque femme, chaque enfant » en mai dernier à Toronto, il a réaffirmé notre engagement à

mettre fin aux décès évitables de mères, de nouveau-nés et d'enfants d'ici une génération.

Et nous nous sommes engagés à consacrer un montant additionnel de 3,5 milliards de dollars d'ici 2020 pour soutenir ces efforts.

Toutefois, si nous voulons adopter une approche holistique, nous ne pouvons pas séparer la santé des enfants sans traiter de la pratique du mariage précoce et forcé des enfants, à laquelle il faut mettre un terme. Parce que les deux sujets se recoupent.

Ces arrangements ruinent la santé, empêchent l'instruction et détruisent l'avenir des jeunes femmes.

Il est encourageant de constater que d'autres pays, dont ceux où l'on observe une forte prévalence des mariages précoces, forcés ou d'enfants, commencent à parler de ce problème et à prendre des mesures pour y mettre un terme.

Notre gouvernement se porte également à la défense de ces filles, et en fait, de toutes les filles et de toutes les femmes.

Nous croyons également que l'éducation et l'égalité des droits entre les garçons et les filles sont les pierres angulaires du développement. Qu'ils sont au cœur de nos programmes sur la protection de l'enfance.

Et que, en particulier dans les zones de conflits, il est primordial que les enfants, garçons comme filles, continuent d'apprendre et de fréquenter l'école qui les aide à se libérer l'esprit de la peur et à se concentrer sur l'acquisition de connaissances et le perfectionnement de leurs habiletés.

À long terme, les enfants et les jeunes qui reçoivent une éducation ou une formation professionnelle deviendront des travailleurs compétents qui participeront activement à la reconstruction de leur société et au renforcement de leur économie.

Qui est l'un des facteurs clés de la réduction de la pauvreté.

Quand l'économie est prospère, les citoyens qui l'alimentent le sont également.

Le Canada estime qu'une croissance économique et qu'un développement durables sont possibles tout particulièrement lorsque tous les partenaires y participent.

C'est la raison pour laquelle nous collaborons avec le secteur privé et avec la société civile pour susciter l'innovation et faire des investissements plus importants dans les pays en développement.

Le Canada a une longue tradition de collaboration avec la société civile pour élargir la portée de ses programmes et atteindre des résultats durables. Et nous collaborons de plus en plus avec le secteur privé, en misant sur les connaissances, les compétences et les perspectives qu'il apporte aux pays en développement.

Le Canada est également un champion de l'enregistrement des actes d'état civil et de statistiques de l'état civil qui sont à la base de toute responsabilisation. Ces systèmes sont essentiels à la promotion de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants.

Ils peuvent nous dire si nos efforts portent des fruits ou non et dans quels lieux nous pouvons faire la plus grande différence.

Ils fournissent également aux enfants une identité légale, qui les aide à accéder à des services comme les services de soins de santé et scolaires et qui les protégera plus tard de l'exploitation et de la maltraitance, en leur ouvrant la porte de l'économie officielle.

Nous croyons que des systèmes résilients d'enregistrement des actes de l'état civil et de ses statistiques nous aideront à transformer l'ensemble des programmes de développement durable.

En conclusion, M.onsieur le Président, je tiens à souligner que les orientations définies par la Conférence internationale sur la population et le développement demeurent d'actualité.

Les leçons que nous avons tirées de cette collaboration holistique devraient orienter les efforts que nous déploierons après 2015.

Pour l'avenir, le Canada veillera à ce que les femmes et les enfants demeurent au cœur du programme de développement postérieur à 2015.

Nous faisons sans aucun doute des progrès, mais nous devons garder le cap.

Je vous remercie.